

Voirie urbaine à Libreville

Au-delà du piteux état des routes d'Atong-Abè et de Venez-voir



Photo : IMM

Une énorme mare d'eau en pleine voie au quartier Atong-Abè !



Photo : IMM

Les petites voitures ont d'énormes difficultés à emprunter ces routes à cause de la profondeur des crevasses.

IMM
Libreville/Gabon

Ces tronçons ne seraient que la partie visible de l'iceberg, cachant bien la réalité de l'état des voies de communication de la capitale.

LA circulation routière est en passe de devenir un véritable casse-tête à Libreville pour les automobilistes, en raison du piteux état du réseau routier communal. Les voies de communication au sein des quartiers comme Atong-Abè, Nzeng-Ayong, Venez-Voir, Mindoubé-Château et La Peyrie en sont la parfaite illustration. En certains endroits, de grands cratères se sont formés, devenant un véritable cauchemar pour les usagers de la route. Le cas du boulevard triomphal, le plus prestigieux de la ville. Le vieillissement des chaussées et la dégradation très avancée de la couche de bitume sont tels que, dans ces zones, la circulation a cessé d'être un plaisir. Sauf à disposer d'un de ces puissants 4x4 au volant desquels quelques privi-



Photo : L'Union

L'état d'une route du quartier Ozangué, dans le 5e arrondissement.



Photo : J.F. Maroia

Venez-Voir n'est pas épargné par le phénomène.

légiés se pavanent à travers la ville. La principale catégorie qui fait les frais de cette dégradation continue de la voirie municipale est constituée de petites voitures. Cela qui expliquerait la rareté des taxis dans des zones comme Atong-Abè et Venez-Voir, respectivement dans les 2e et 3e arrondissements. Certains clients sont contraints de miser gros pour espérer y être conduits. La situation se complique davantage en cas de pluie. Les voies sont parsemées à peu près

partout d'énormes trous, transformés en mares d'eau. Il va de soi que le phénomène d'érosion accentuée du bitume qui en résulte, impacte considérablement la vie des véhicules empruntant les différentes artères. « Nous ne comprenons pas pourquoi nos gouvernants restent insensibles face à une telle préoccupation. Faudrait-il que les populations investissent la route pour que sa réparation se fasse enfin ? », s'interrogent certains habitants d'Atong-Abè. Sont ainsi pointés du

doigt, le ministère en charge des Infrastructures, l'Agence nationale des grands travaux d'infrastructures (ANGTI) et l'Hôtel de ville de la capitale gabonaise. La responsabilité de la première entité citée réside dans le fait qu'elle conduit la politique gouvernementale en matière d'infrastructures et que, dans le même temps, elle assure la tutelle technique de l'ANGTI. En plus de suivre les travaux d'aménagement routier, ce dernier organisme s'occupe égale-

ment du volet entretien routier. L'attribution de ce volet à l'Agence nationale des grands travaux d'infrastructures, qui se défend de ne pas disposer des fonds liés à la Redevance d'usure de la route (RUR), n'a apparemment apporté aucun changement notable. Et que dire de la mairie de Libreville qui gère l'espace urbain, avec un réseau routier dont elle sait qu'il est placé sous sa responsabilité depuis plusieurs décennies ? Elle se contente simplement d'affirmer que son budget est insuffisant

pour pouvoir supporter les travaux de réhabilitation des routes communales à sa charge. En attendant que les trois administrations s'accordent pour une solution viable, habitants et usagers des routes défoncées peuvent nourrir un petit espoir: que celles-ci font partie des voies concernées par les travaux lancés jeudi dernier par le Premier ministre, Emmanuel Issozot Ngondet, en présence du ministre des Infrastructures, Christian Magnagna. Et confiés à la société Colas-Gabon.



Photo : F.M. MOMBO/ L'Union

Si rien n'est entrepris, le cratère devant le Sénat finira par rogner considérablement le boulevard triomphal.



Photo : R.H.A./ L'Union

La Voie-Express, après l'échangeur d'Awendjé.



Photo : F. M. MOMBO/ L'Union

Opération de bouchage des trous sur la Voie-Express. Quid de l'efficacité de ces travaux ?